

GENERAL

Q : N'est-ce pas trop de différence de niveau, 4 classements dans une série (ex : les C4 et les C1 joueront en tournoi dans le même tableau) ?

R : les quatre classements par série correspondent en fait à trois classements actuels. Chaque série regroupera les niveaux d'une série et demi actuellement. Les écarts de niveau ne seront donc pas excessifs au regard des faibles écarts entre les séries actuelles. L'intérêt est également d'éviter de trop "cloisonner" les niveaux, ce qui pourrait freiner la progression des joueurs en limitant la concurrence.

Q : Un organisateur peut-il faire deux tableaux séparés 1/2 et 3/4 ?

R : un organisateur est toujours libre d'ouvrir son tournoi aux séries/classement qu'il veut et de séparer les tableaux comme il le souhaite à condition de le préciser dans sa demande d'autorisation.

Tout comme il peut d'ailleurs déjà séparer les 1 et 2 d'une série à l'heure actuelle. Mais ce n'est évidemment pas dans son intérêt de le faire, puisque cela double le nombre de tableaux et donc de récompenses à fournir, tout en réduisant l'intérêt sportif des tableaux !

Q : En quoi le nouveau système de classement va-t-il diminuer le nombre de surclassement?

R : le barème de point a été revu pour avoir moins d'écarts de points entre les classements consécutifs.

Ainsi, par rapport au classement actuel, battre des joueurs moins bien classés que soi sera mieux valorisé, alors que battre des joueurs mieux classés ne rapportera pas autant de points.

Les joueurs auront donc tout intérêt à jouer dans leur série pour gagner un maximum de matches, plutôt que de se surclasser en espérant réussir des performances ponctuelles, qui ne leur rapporteront pas tant de points au final.

Prenons par exemple un joueur D1 qui jouerait dans sa série et aurait 10 victoires sur D2, 4 victoires sur D1 et 6 défaites, dans le système actuel sa moyenne est de $(10 \times 16 + 4 \times 32) / 20 = 14,4$, il reste donc D1.

Dans le nouveau système, le même joueur (qui serait C2), avec les mêmes résultats (10 victoires sur C3 et 4 victoires sur C2 pour 6 défaites), aurait une moyenne de $(10 \times 24 + 4 \times 30) / 20 = 18$, il gagnerait donc deux classements et passerait B4.

Q : Le nombre de matches minimum passe de 20 à 12 en simple et dans le même temps de 10 à 12 en double. N'est-ce pas contradictoire ?

R : Sur ce point, la volonté est à la fois :

1/ d'homogénéiser ce nombre entre tous les tableaux (pour contrer la situation actuelle où il est beaucoup plus facile pour un Non Classé de monter en double qu'en simple / cf. statistiques nationales)

2/ de s'approcher du nombre de matches que va vraisemblablement disputer un joueur qui ne jouerait qu'en interclubs.

Ce nombre est le même en simple ou en double : au maximum un par rencontre et au maximum 15 (N1-N2) ou 11 (N3) rencontres.

Ce nombre minimum de matches pourra bien-sûr évoluer par la suite si cela s'avère nécessaire ou judicieux...

JOUEURS INACTIFS OU PEU ACTIFS

Q : J'entends dire sur les tournois que je fréquente que certains vétérans aimeraient bien redescendre mais qu'ils n'ont pas assez de matchs pour ça. Ne pourrait-il pas y avoir un changement de règle pour faciliter leurs descentes ?

R : Le changement de règle est effectivement prévu : les joueurs inactifs ne seront plus maintenus dans leur série, mais seront descendus d'un classement à chaque reclassement (jusqu'à D4 minimum) ce qui devrait leur éviter d'être surévalués comme actuellement. Dans le cas contraire (où ils seraient sous-évalués), ils devront simplement faire une demande de reclassement au moment où ils reprendront la compétition.

Q : Le fait de faire descendre les joueurs inactifs d'un classement par reclassement ne risque-t-il pas de fausser le classement ?

R : Avec quatre classements par série et deux reclassements par an, il faudra deux années complètes pour descendre d'une série, la descente ne sera donc pas si rapide.

Pour les joueurs inactifs depuis de nombreuses années et dont le classement serait sous-évalué, il leur suffira simplement de faire une demande de reclassement le jour où ils reprendront la compétition.

Dans tous les cas, un joueur classé ne pourra pas redescendre Non Classé, sauf demande motivée.

Q : Avec les descentes automatiques, un joueur qui joue très peu de matches officiels mais a toujours le niveau, ne risque-t-il pas de voir ses classements dévalorisés ?

R : Non, un joueur qui joue peu mais gagne ses matches, aura forcément une moyenne de descente élevée qui l'empêchera de descendre de classement.

Et le minimum de 12 matches (au lieu de 20) permettra même à des joueurs peu actifs de monter de classement plus facilement, si leurs résultats sont bons.

Q : Un joueur qui ne joue qu'en simple et en double, ne risque-t-il pas de voir son classement de mixte dévalorisé ?

R : Non, dans tous les cas le classement de mixte ne sera jamais inférieur de plus d'une série à son classement le plus fort.

Si le joueur est B2 en simple homme, et B3 en double hommes, son classement de mixte sera au pire C2.

SERIE « ELITE »

Q : Limiter la série Elite à 50, n'est-ce pas un peu faible ?

R : Ce nombre de 50 concerne le nombre de joueur français classés Elite dans chaque discipline, mais à ce nombre il faut rajouter tous les joueurs Elite étrangers, ce qui donnera un nombre de joueurs Elite sensiblement équivalent au nombre actuel.

Q : Ne risque-t-on pas de manquer de joueurs Elite dans les tournois pour avoir des tableaux corrects ?

R : Le nombre de joueurs Elite sera sensiblement équivalent au nombre actuel, mais cette réforme devra aussi s'accompagner de modifications au niveau des autorisations de tournoi, pour par exemple ne permettre qu'un seul tournoi Elite par week-end sur toute la France. Ces modifications ne sont pas du ressort de la Commission Nationale Classement.

TRANSITION

Q : A quelle période correspond concrètement la période de transition ?

R : La période de transition est la période actuelle, allant du 1^{er} février 2006 au 1^{er} septembre 2006, date à laquelle le nouveau système de classement deviendra effectif.

Q : Les points acquis jusqu'à maintenant restent-ils inchangés ou faut-il les recalculer dans le nouveau système ?

R : Tous les points obtenus dans le système actuel doivent être recalculés en utilisant les points équivalents dans le nouveau système (voir tableau de correspondance intitulé « Points marqués dans le système actuel »).

RESULTATS INTERNATIONAUX

Q : Pour les compétitions IBF, on ne prend donc que le résultat final dans le tournoi, est-ce que cela avantage ou désavantage le joueur ?

R : Effectivement, c'est le résultat final qui compte, c'est-à-dire que plus on va loin dans un tableau, plus on marque de points.

Le principe est de considérer le résultat international comme un seul match "gagné" rapportant le nombre de points (IBF) donné.

En aucun cas ce résultat ne peut faire baisser la moyenne du joueur puisque :

- si les points marqués sont supérieurs à sa moyenne, le résultat compte comme un match de plus et fait monter sa moyenne,
- si les points marqués sont inférieurs à sa moyenne, le résultat compte comme un match "gagné" faisant baisser sa moyenne, et n'est donc pas comptabilisé dans sa moyenne (comme dans le règlement actuel).

Q : Est-ce que les résultats en tournois EBU sont également comptabilisés ?

R : les tournois EBU sont eux aussi des compétitions IBF et délivrent à ce titre des points au classement IBF.

Ces résultats sont donc bien comptabilisés dans le classement.

Q : Avec le système de comptage des résultats internationaux, si un joueur bat Taufik Hidayat en qualifications, il marque va marquer très peu de points ?

R : Effectivement s'il perd au tour suivant il marquera peu de points, c'est ainsi que fonctionne le classement mondial. Il est cependant improbable de trouver un joueur de ce calibre en qualifications, à moins que celui-ci soit blessé par exemple, et très loin de son niveau actuel.

Dans le cas contraire (joueur toujours au niveau), il est plutôt vraisemblable qu'un joueur capable de battre Taufik Hidayat ira plutôt loin dans le tournoi, et marquera donc beaucoup de points, suite à son résultat final dans le tournoi.

Q : Les points des tournois internationaux (cat. A ou B par exemple) sont ils suffisamment élevés pour une équivalence équitable ?

R : Ils le sont largement : un quart dans un tournoi catégorie A rapporte 990 points, soit plus qu'une victoire sur un joueur classé « Top 5 » (972 points), c'est-à-dire le maximum de points qui puisse être marqué sur un tournoi national.

Une victoire sur un tournoi catégorie B rapporte encore plus : 1200 points.

Les joueurs réussissant des bonnes performances sur des tournois internationaux seront donc forcément mieux classés que les joueurs ne disputant que des tournois nationaux.

Q : Quel est l'impact de l'abandon de la saisie des résultats internationaux pour les jeunes, notamment pour la qualification au National Jeunes ?

R : les internationaux ne pourront pas être moins bien classés que les autres jeunes, à moins de perdre régulièrement contre eux, auquel cas ce serait de toute façon justifié !

Ceci pour plusieurs raisons :

1/ le nombre minimum de 12 matches seulement qui n'oblige plus à jouer beaucoup de matches sur le territoire français pour avoir une moyenne correcte,

2/ l'impossibilité pour les autres jeunes de leur passer devant en se surclassant pour prendre des points « jackpot » par exemple (grâce à la suppression du classement jeunes et la révision de la pyramide de points),

3/ la réforme des Trophées de France/Top Elite ainsi que le retour du surclassement exceptionnel vont permettre aux jeunes internationaux de jouer des matches à leur niveau sur le territoire français et ainsi d'engranger les points correspondants.

Q : Les résultats internationaux sont comptabilisés pour les seniors par rapport au points IBF. Et pour les jeunes internationaux qui font beaucoup de matches à l'étranger ?

R : le classement mondial est actuellement le seul moyen objectif (et potentiellement automatisable) d'évaluer la qualité d'un résultat international. Sa prise en compte est importante pour la hiérarchie entre les meilleurs seniors (notamment étrangers), qui ne sont quasiment jamais amenés à se rencontrer sur le territoire français. Les jeunes ont déjà des compétitions (Top Elite ...) où ils sont amenés à se rencontrer et à établir une hiérarchie correcte de manière objective.

La prise en compte des résultats internationaux ne ferait qu'amener plus de subjectivité et de risques d'erreurs, comme on en voit beaucoup actuellement.